

2016 un printemps pas comme les autres ?

Nuit debout s'est emparé des places publiques dans une centaine de villes à travers tout le pays. Parti de la lutte contre la loi El Khomri, elle secoue le panorama politique et social tout en continuant à en faire partie.

Ces mouvements s'affrontent de face avec l'ensemble des institutions et des choix politiques qui constituent l'union européenne avec au passage un rejet des organisations et des partis qui constituent la société d'aujourd'hui.

La nature profondément anti démocratique des institutions révèle leur origine et leur objectif de servir les intérêts des groupes industriels et financiers et de leurs représentants devenus de véritables oligarchies.

Opérant de manière obscure loin des regards des citoyens au service des entreprises financières et des lobbies.

Négociant de nouveaux traités au nom des peuples d'Europe mais contre les intérêts de ceux-ci.

Vouloir transparence et lumière sur les décisions qui concerne notre vie est-ce trop leur demander ?

S'opposer à l'affirmation sans preuves que les peuples doivent payer leurs dettes publiques et réaffirmer le droit souverain du peuple à refuser ces dettes illégitimes et illégales n'est-ce pas le fondement même d'une nouvelle démocratie citoyenne.

L'Europe sans frontière érige des murs, électrifie les frontières, de Lesbos à Lampedusa de Presovo à Calais la route aux réfugiés est barrée. Quand les gens fuient pour sauver leurs vies; doit on leur ouvrir les bras ou les rejeter pour préserver on ne sait quoi avec un brin de racisme et de xénophobie.

Nuit debout nous interpelle ouvre le débat sur quelle société construire, avec au moins ce mérite sans tabous, d'appeler à la désobéissance civile, de rejeter ces institutions aux règles toxiques, à cette Europe, à ces traités qui sont un diktat antidémocratique piloté par les élites des gouvernements en place.

Nuit debout ce n'est pas de la colère, c'est la recherche de solutions pour un engagement conscient.

A travers notre histoire nous avons appris que les peuples ont su en de multiples occasions conquérir des droits, des avancées sociales, nuit debout c'est cela avec en plus une façon citoyenne d'intervenir pour tout simplement défendre nos vies, et nos droits à la dignité.

Avec une utopie qui bouscule tous les schémas préétablis et ouvre la voie à la construction d'une société nouvelle sous contrôle citoyen.



BILLET D'HUMEUR

Comme dit un chansonnier, nous sommes dans une « époque épiques »

Qu'est ce qui va faire monter le niveau de la mer Méditerranée le plus vite et le plus haut : les migrants qui meurent en fuyant nos guerres néocoloniales ou bien le réchauffement climatique ?

Il faut à tout prix imiter les américains, en réalité les états-unis, donc après l'U.M.P. qui ose s'appeler « les républicains » comment pourrait bien s'appeler le mouvement qui marchera peut-être du sieur « PACRON » lorsqu'il faudra en faire un parti : « les démocrates », bien sûr !

Les autres partis n'auraient plus qu'à disparaître.

Des énarques ministres essaient de faire croire à des bacs + 4 ou 5 qu'ils ne savent pas lire alors que la première porte à franchir pour eux après les études, c'est celle de pôle emploi.

Décidemment « nous vivons des temps bien singuliers » comme le dit un autre chansonnier.

Mais si les temps sont singuliers n'oublions jamais que ce sont nos actions collectives qui nous feront gagner les droits pour vivre dignement au XXI^e siècle et non comme des journaliers du XVIII^e siècle.

Donc rendez-vous aux prochaines manifs.

les 17 et 19 mai

RÉFORME DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE 3 CHOSES À RETENIR

La nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est entrée en vigueur le 1er mars 2016. Nouvelles mesures, nouveaux droits, voici le résumé de cette loi en 3 points essentiels.

HANDICAP - APA

PLUS D'HEURES D'AIDE A DOMICILE ET MOINS DE FRAIS POUR LES BÉNÉFICIAIRES

La quasi-totalité des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Auto-nomie à domicile (13 000 personnes) peut dorénavant prétendre à un plan d'aide avec plus d'heures d'aide à domicile. Les plafonds des plans d'aide APA ont aussi été significativement revalorisés. Cette mise en œuvre se fera progressivement en priorisant les bénéficiaires des plus dépendants. D'autre part, les bénéficiaires de l'ASPA (minimum vieillesse) sont désormais exonérés de toute participation financière, de même que les bénéficiaires de l'APA gagnant moins de 800 € par mois.



UN DROIT AU RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS

Le statut de « Proche Aidant » est désormais reconnu ainsi que le Droit au répit. Les proches aidants sont des proches qui assurent une présence ou une aide indispensable à la vie à domicile de leur proche. Ce droit au répit leur permettra de se reposer ou de dégager du temps pour eux. Avec une aide annuelle pouvant atteindre 500 euros, la personne aidée pourra ainsi bénéficier, sous réserve d'une évaluation de l'équipe médico-sociale de l'APA, d'un accueil temporaire, d'un accueil de jour en établissement ou d'heures d'aide à domicile supplémentaires.

UNE CARTE D'INVALIDITÉ ET DE STATIONNEMENT ATTRIBUÉE AUTOMATIQUEMENT POUR LES PERSONNES EN GRANDE PERTE D'AUTONOMIE

Cette nouvelle disposition est valable pour les personnes dont le niveau de dépendance est en GIR 1 et 2. La demande de cartes d'invalidité et de cartes européennes de stationnement peut désormais se faire à compter du 1er mars 2016 directement par le biais du formulaire de demande d'APA. La carte européenne de stationnement et la carte d'invalidité permettent à leurs détenteurs de faciliter leurs déplacements. La carte européenne de stationnement permet à son détenteur de se garer sur les places réservées aux personnes handicapées, qu'il soit lui-même au volant de sa voiture ou bien véhiculé par quelqu'un d'autre.

I+1 ne font pas toujours 2

Depuis quelques jours, on nous annonce que le chômage a baissé de 62400 en mars. Nous serions à l'aube de l'inversion de la courbe du chômage.

L'arithmétique et la politique ne font pas toujours bon ménage.

Analysons ce résultat en trompe l'œil

Catégorie A	- 62 400
Catégorie B et C	+52 800 (ceux qui ne travaillent que quelques heures)
Résultat	-9 600 personnes
Après une hausse de 38 900 catégorie A en février	

Et quand même

**Entre 2012 et 2016
+ 630 000 demandeurs
d'emplois.**

GRANDE DISTRIBUTION DE TRACTS SUR LA VIE CHÈRE

**Vendredi 20 mai
De 10h à 11h30**

**Devant supermarché
Casino
Furiani et Toga**

Soyons nombreux

Tract joint

LA JEUNESSE

Ne pas se laisser leurrer entre l'image portée par les médias, le vent dominant, et la réalité.

Un professeur d'université déclarait dernièrement que la jeunesse corse était peu intéressée par la loi travail et que la cause identitaire et émancipatrice les mobilisait prioritairement.

Chaque analyse mérite qu'on s'y attarde, celle-ci autant que d'autres. Il s'agit pour des militants engagés dans le combat social d'abord de faire le point sur le sort réservé aujourd'hui à cette jeunesse. De prendre en compte les épiphénomènes et de les considérer sérieusement pour ce qu'ils représentent.

Les jeunes qui fréquentent l'université abandonnent, pour près d'un tiers, après la 1^{ère} année. 40 % de ceux qui finissent leurs études, faute de débouchés partent sur le continent. Ceux issus des familles les plus défavorisées sont dans leur immense majorité inscrits à pole emploi. De plus combien sur les 25000 qui fréquentent cette institution, faute d'un premier emploi, sont hors statistique.

Sans prendre de raccourci, ils regardent le mouvement social de façon sympathique, ne voyant, quelquefois, pas de rapport entre leur vécu et un mouvement qui leur semble un pré carré de défense de droits et garanties qu'ils n'ont pas.

Il ne s'agit pas de chercher quelques excuses ou culpabiliser qui que ce soit, mais d'analyser, d'un côté le rapport de force dans son état actuel, et, de mesurer le potentiel existant pour ceux qui n'ont rien, et qui pourraient acquérir des droits, en terme simplement, de vie digne et décente.

Chaque lutte, chaque emploi gagné, chaque droit social arraché aide celui qui en bénéficie à prendre un peu conscience de ce qui lui arrive. Les milliers de jeunes qui à l'aube de la saison estivale vont travailler minimum 6 jours sur 7 pendant 4 mois avec des horaires de 60 heures par semaine pour bénéficier du smic sont-ils mobilisables ? Non, car pour eux il s'agit



de survie.

Se battre pied à pied pour dénoncer cette exploitation honteuse qui font que les jeunes corses subissent la même exploitation que les travailleurs détachés à 5 euros de l'heure comme leurs camarades roumains, portugais ou marocains.

Ne faut-il pas dénoncer cet enrichissement honteux sur la misère du monde. Pour les mobiliser il faut avoir un but qui ne peut pas être « venez avec nous », C'est à partir d'eux, de leurs besoins, de leur réalité, sans esprit d'hégémonie, de qui que ce soit, de les laisser créer leur mouvement, leur organisation, leur avenir...

Le professeur d'université a au moins l'excuse de vivre dans son monde et sa réalité. La jeunesse vie un autre monde sans perspective à la merci du clientélisme et du service rendu. Et, si quelquefois cette jeunesse se laisse porter dans un mouvement de repli sur soi, c'est aussi un cri de souffrance pour exulter le peu de marge de manœuvre que lui laisse cette société.

A une certaine époque on disait que la religion est l'opium du peuple, dans la Rome antique, les jeux l'étaient aussi. En Amérique du sud comme en corse le football sert de défouloir pour rechercher une identité, un soi qui n'existe plus en dehors de l'arène. Se construire un avenir basé sur une vie digne repose sur des droits. Aucun avenir ne peut se construire en pensant se protéger de l'autre en faisant de l'autre le bouc émissaire de ses propres problèmes. Voilà le message à passer à cette jeunesse qui a le droit de chercher toutes les voies pour construire son avenir.

..... EST L'AVENIR DE L'HOMME

AMPLIFIER LA MOBILISATION : FACE AU DÉNI DE DÉMOCRATIE !

mardi 10 mai 2016

**Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF,
UNL, FIDL**

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3. Inacceptable !

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas !

Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdue dans le projet de loi. Scandaleux !

Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées le 12 mai sur tout le territoire.

A partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

**Elles appellent leurs organisations à construire
deux nouvelles journées de grèves et manifestations
le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.**

De plus, elles n'écartent aucun type d'initiatives pour les semaines à venir, y compris une manifestation nationale.

Afin de faire valoir leurs propositions elles décident de s'adresser ensemble au Président de la République pour être reçues rapidement.

Une nouvelle réunion des organisations syndicales se tiendra dès le début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles mobilisations.



Mardi 17 mai à 10h00

**Conférence de presse
Devant l'inspection du travail
Bd du Fangu à Bastia**

Jeudi 19 MAI à 9h30

**Manifestation en voiture
Stade de Furiani
(Parking derrière tribune sud)
Jusqu'à la préfecture**